

déc. 21, 2017

CR Ile de France 25/11/2017

Compte rendu de la réunion APCR Ile de France du samedi 25 Novembre.

Présents : Françoise Compain, Valentine Collet Lacan, Patrick Vanstavel, Joseph Barbin, Emmanuel Galliot et Ghislaine Bouget

Excusés : Catherine Imbault Holland, Christiane Paurd, Jocelyne Andrianjafimanana, Laure Marie Galliot Lafont, Guy Couteau et sa femme, Léon Dujardin, Bernard Corbineau.

C'est grâce à Françoise que, comme en juin déjà, nous avons pu nous retrouver dans un lieu central... et gratuit. Merci à elle.

Nous avons commencé notre réunion en faisant le point sur la situation de chacun. En effet plusieurs d'entre nous, depuis la réunion du mois de juin, ont vu leur situation évoluer. Ce temps d'échange où chacun peut exposer sa situation, être entendu et compris, revêt une grande importance.

Emmanuel a rappelé les termes de l'audience du mois d'octobre à la cour d'Appel de Paris et les événements qui ont suivi dans la mesure où (pour allumer un contre-feu ?) l'OCC, après cette audience, a porté plainte pour diffamation contre une ancienne membre. Les procédures se télescopent. Le délibéré de la Cour d'appel est attendu pour le 19 Décembre

Que cela soit avant la préparation de l'audience d'octobre ou suite à la plainte, le travail fourni avec d'autres ex-membres de l'OCC l'a amené à s'interroger sur l'emprise sectaire qui peut exister dans l'église catholique et sur le rôle de certains réseaux souterrains.

Françoise conforte cette parole en nous distribuant un article de la revue Golais (n°503) intitulé « Enquête : ces réseaux de l'ombre anti-démocratiques et anti-républicains ».

Valentine, depuis la dernière réunion, a conclu sa médiation avec le SAM (fin octobre) : 2 chèques (l'un pour les Béatitudes et l'autre pour Béthléem) lui ont été remis. Elle nous fait partager ses interrogations sur ce service d'église... Sur les conseils de l'APRC elle n'a pas abordé la question de sa retraite. Néanmoins son préjudice est important puisqu'il est de 44 trimestres non affiliés et non cotisés : 28 à Bethléem et 16 aux Béatitudes.

Le jour de la réunion, pour des raisons personnelles, elle hésitait à se lancer dans le combat juridique. C'est chose faite maintenant puisque qu'elle vient d'écrire à la CRA de la CAVIMAC pour demander la prise en compte des trimestres qui lui manquent.

Patrick a parlé de son audience à la cour d'Appel de Paris en avril et du jugement rendu. Il pourrait bénéficier du dispositif carrière longue lui permettant de partir dès 60 ans l'année

prochaine. Mais le manque de ses trimestres de noviciat l'oblige à prolonger sa vie professionnelle au moins 2 années. Même si il reconnaît que cette dernière est « enrichissante » il aurait souhaité s'arrêter de travailler. La Cour d'Appel n'ayant pas pris position au motif que Patrick n'est pas en retraite, avec l'accord de l'association, il s'est pourvu en cassation.

Dans la suite de la réunion nous avons survolé, en lien avec le dernier numéro du bulletin APRC, la question de la pétition, de la sensibilisation des élus au regard de la discussion sur le PFLSS. Si certains des présents ont signé la pétition en ligne, peu se sont tournés vers leurs élus, faute de temps disponible.

Nous avons terminé la réunion en abordant la prochaine assemblée générale à partir de l'orientation 4 de l'AG précédente. : « les régions et l'avenir de l'association ». Plusieurs constats :

- le nom de l'association n'évoque pas le départ des communautés nouvelles
- le mot retraite n'évoque rien pour les plus jeunes qui en sont encore très loin et qui ont d'autres préoccupations quand ils quittent la vie religieuse
- la région parisienne a des problèmes spécifiques : distances, organisation administrative, importance de la population....
- la publicité autour de l'association manque, l'un d'entre nous disant « je n'ai jamais entendu parler de l'APRC, j'ai trouvé par hasard ».

Mais nous n'avons pu approfondir notre réflexion, certains ne pouvant rester plus longtemps.

Après un « apéritif » bien agréablement accompagné par Emmanuel et son violon, certains ont partagé ce qu'il avaient tiré de leur sac et nous nous sommes quittés aux alentours de 14H30.

Il a été convenu de nous réunir à nouveau le 17 février 2018, de 9h 30 à 15 heures, au même endroit pour préparer l'AG du mois de mars.

Compte rendu de Ghislaine Bouget